



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23082845

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

16 JUIN 2023

Le greffier
Greffé

N° d'entreprise : 0402 335 214

Nom

(en entier) : **GARSOU-ANGENOT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Abot 5 - 4890 THIMISTER-CLERMONT****Objet de l'acte : Renouvellement commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinordinaire du 19 mai 2023 :

5. Nomination/renouvellement du commissaire

L'assemblée générale renomme CDP NICOLET, BERTRAND & C°, RÉVISEURS D'ENTREPRISES en tant que commissaire de l'entreprise: l'entreprise avec la forme juridique d'un SRL, ayant élu domicile à Transvaal 63 à 4910 THEUX, qui sera représentée par Jean Nicolet, auditeur.

Le commissaire effectuera l'audit sur trois exercices, à savoir l'exercice 2023 jusqu'à l'exercice 2025. Ce mandat prendra fin l'assemblée générale de l'année 2026, sous réserve de réélection.

L'assemblée charge la SRL RENE FAYEN représentée par Monsieur Jean-François FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de cette décision.

Jean-François FAYEN

Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2023..

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).